


## FICHE D'INSCRIPTION ACTIVITES AQUAFITNESS 2019/2020

 **Le jour des inscriptions, les places seront attribuées en priorité aux dossiers complets (fiche d'inscription recto-verso, certificat médical, quotient familial de l'agglomération 2019, 3 enveloppes timbrées à votre nom et adresse et photo pour l'Aquatonik).**

Je soussigné (e) NOM : .....Prénom : .....

Demeurant à : .....

Code Postal : .....Ville : .....

 Fixe : .....  Portable : .....

→ **Autorise** les moniteurs à prendre toutes dispositions en cas d'accident.

Souhaitez-vous recevoir les informations de la piscine par SMS\* ?  oui  non

N° portable : \_\_\_\_\_

Souhaitez-vous recevoir les informations de la piscine par E-mail\* ?  oui  non

Adresse électronique : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

\* Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Direction des Sports de la mairie de Vernouillet.

**Je m'engage au jour de l'inscription jusqu'au 28 juin 2020 et accepte** les conditions du règlement des activités de la piscine intercommunale à Vernouillet (détaillées au verso de cet imprimé).

**En cas de désistement, une somme forfaitaire de frais de dossiers (33,66 €) sera retenue.**

Date : ...../..... / 20.....

Signature :



**REGLEMENT DES ACTIVITES DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE A VERNUILLET  
SAISON 2019/2020**

**MODALITES DE FONCTIONNEMENT DES ACTIVITES :**

- ⇒ L'adhérent s'engage du 1er septembre de l'année N au 30 juin de l'année N+1.
- ⇒ Les activités se déroulent à raison de 30 séances à l'année en moyenne, hors vacances scolaires selon le calendrier (aquafitness, bébés nageurs, initiation, apprentissage, école de natation, section jeunes).
- ⇒ L'utilisateur et son responsable légal s'engagent à respecter le règlement intérieur.

**CONDITIONS TARIFAIRES GENERALES :**

- ⇒ Le Conseil Communautaire vote les tarifs et quotients en fin d'année pour l'année civile suivante.
- ⇒ Le calcul du tarif annuel prend en compte le quotient de l'année N pour la période de septembre à fin décembre ainsi que le quotient de l'année N+1 pour la période de janvier à fin juin.
- ⇒ Calcul du quotient familial : nouvel avis d'impôts sur le revenu (recto-verso) pour le calcul du quotient de l'année N+1 à transmettre dès octobre de l'année N jusqu'au 15 décembre dernier délai :
  - à l'accueil de la piscine,
  - par mail à l'adresse suivante : [piscine@dreux-agglomeration.fr](mailto:piscine@dreux-agglomeration.fr).
- ⇒ Le paiement des factures se fait auprès du service de la piscine (par carte bancaire, chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public, chèques vacances, coupons sports ou espèces) ou par correspondance à l'adresse suivante : Communauté d'agglomération du Pays de Dreux – 4 rue de Châteaudun – BP 20159 – 28103 Dreux Cedex.

**MODALITES DE FACTURATION ET DE PAIEMENT**

ENGAGEMENT ANNUEL DU 1ER SEPTEMBRE ANNEE N AU 30 JUIN ANNEE N + 1		
Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
↓ 1/09 Année N au 31/12 année N	↓ 1/01 Année N + 1 au 31/03 année N + 1	↓ 1/04 Année N + 1 au 30/06 année N + 1
Quotient de l'année N + 1 à faire calculer avant le <b>15/12 de l'année N</b> Paiement à l'inscription	Absence de QF : facturation plein tarif Règlement à effectuer en janvier	Règlement à effectuer en avril
En cas de désistement, une somme forfaitaire de frais de dossiers (33,66 €) sera retenue	Absence de règlement ↓ Transfert de l'impayé en Trésorerie dans le mois suivant la facturation Accès aux activités refusé	

CONDITIONS DE RESILIATION		
MALADIE	DEMEMAGEMENT	PERTE D'EMPLOI
↓ Contre indication à la pratique de la natation > 3 mois	↓ Justificatif de domicile > à 30 kms	↓ Attestation employeur de fin de contrat
Délai : 15 jours suivant l'arrêt de l'activité		1 mois suivant l'arrêt de l'activité
<b>TOUT TRIMESTRE ENTAME RESTE DU</b>		

Date .....

Signature,